

PRÉFET DE LA DRÔME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
COMMUNE DE LA GARDE-ADHÉMAR

Par arrêté préfectoral, le préfet de la DRÔME a prescrit l'ouverture d'une enquête publique portant sur **la demande de permis de construire présentée par la SAS « PARC SOLAIRE DES BONNES FILLES », en vue de l'implantation d'une centrale photovoltaïque au lieu-dit « Les Bonnes Filles » sur la commune de LA GARDE-ADHÉMAR (26700).**

Cette enquête, d'une durée de **32 jours**, se déroulera du **lundi 27 janvier 2025 au jeudi 27 février 2025 inclus** à la mairie de LA GARDE-ADHÉMAR, siège de l'enquête.

Le projet prévoit l'implantation d'une centrale photovoltaïque au sol d'une surface d'environ 2,8 Ha avec une surface au sol projetée des panneaux de 1,37 Ha et d'une puissance crête de 3,04MWc permettant d'atteindre une production annuelle estimée à 4,2 GWh.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est un permis de construire délivré par le Préfet de la Drôme, assorti du respect de prescriptions, ou un refus.

Le président du tribunal administratif de GRENOBLE a désigné les commissaires enquêteurs suivants :

- M. Jacques FINETTI, Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure de Chimie de Strasbourg, retraité, titulaire,
- M. Yves DEBOUVERIE, Ingénieur des Ponts, Eaux et Forêts, retraité, suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique, comprenant notamment la demande de permis de construire, l'étude d'impact, l'avis de l'autorité environnementale (MRAe) et la réponse écrite du maître d'ouvrage à cet avis, peut être consulté par le public :

- aux jours et heures d'ouverture de la mairie de LA GARDE-ADHÉMAR sur support papier et sur un poste informatique ;
- lors des permanences du commissaire enquêteur, précisées ci-après ;
- sur le site internet des services de l'État en Drôme (<https://www.drome.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>) ;

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra adresser des observations ou des propositions sur le projet soumis à enquête publique :

- sur le registre d'enquête disponible à la mairie siège de l'enquête ;
- par correspondance adressée au commissaire enquêteur en mairie siège de l'enquête: mairie de LA GARDE-ADHÉMAR 25, rue Pauline de Simiane 26700 LA GARDE-ADHÉMAR ;
- par courriel à l'adresse : pref-consultation-enquete-publique4@drome.gouv.fr ;
- sur le formulaire en ligne disponible sur le site internet des services de l'État en Drôme ;
- directement auprès du commissaire enquêteur lors de ses permanences à la mairie de LA GARDE-ADHÉMAR.

Le commissaire enquêteur recevra personnellement le public et les observations et propositions, à l'occasion des permanences qu'il tiendra à la mairie de LA GARDE-ADHÉMAR, aux jours et heures suivants :

- **le lundi 27 janvier 2025** **de 9h00 à 12h00**
- **le mardi 11 février 2025** **de 9h00 à 12h00**
- **le jeudi 27 février 2025** **de 13h30 à 16h30**

Avant l'ouverture de l'enquête ou pendant celle-ci, le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, en préfecture de la Drôme, bureau des enquêtes publiques. En outre, les observations du public sont communicables selon les mêmes modalités.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur pourront être consultés pendant 1 an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- à la mairie de LA GARDE-ADHÉMAR
- sur le site des services de l'État en Drôme : www.drome.gouv.fr
- à la préfecture de la Drôme (bureau des enquêtes publiques).

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès de :

Mme Marion LAURENCON Cheffe de projets
1973 Boulevard de la Défense
Bâtiment Hydra
CS 10268
92757 NANTERRE Cedex
courriel : contact@solarvia.fr tél : 06 58 80 68 90